



Sommaire

Négociation Annuelle Obligatoire (Nao)	P1
Starlight	P2
Conditions de travail (cssct)	P3
Congé supplémentaire de naissance	P3
Point infos	P5

“ LA CFE-CGC
À VOS CÔTÉS.
NOTRE VIGILANCE
RESTE INTACTE. ”

ENTRE TRANSFORMATIONS, CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉALITÉS TERRAIN

La **CFE-CGC** a porté vos remontées terrain lors du CSE de juin 2026 qui a donné lieu à des échanges nourris et révèlent des préoccupations bien réelles : **déploiement de Starlight, évolution des dispositifs de parentalité, prévention des risques professionnels, reconnaissance des salariés.**

La **CFE-CGC** a demandé des clarifications sur les dispositifs en cours de déploiement et a rappelé une conviction simple : **les transformations n'ont de sens que si elles améliorent concrètement le travail des salariés au quotidien et ne se mesurent pas uniquement à la performance d'un outil.**



Gilles
Delage
gilles.delage@axa.fr
06 82 32 21 52



Francisco
Canete y munoz
francisco.caneteymunoz@axa.fr
06 11 55 26 03



Magali
Grosogeat
magali.grosogeat@axa.fr
06 62 13 78 29



LA CFE-CGC NE SIGNERA PAS LA NAO !



Cette négociation ne peut nous satisfaire en l'état, car **les rares mesures proposées par la Direction ne profitent pas à l'ensemble des salariés.**

C'est un message très décevant envoyé dans un contexte inflationniste et incompréhensible au regard des performances du réseau AEP et du groupe AXA.

Les propositions de la Direction :

- Revalorisation des fixes et seuils **corrélés** 1,5%, 1,3% et 1%.

- Des mesures bancaires qui ne concernent qu'une minorité de salariés.

Ces dernières ne peuvent remplacer une politique salariale bénéficiant au plus grand nombre.

La **CFE-CGC** regrette qu'une nouvelle fois cette négociation ne puisse apporter au réseau AEP de véritables **mesures business et donc financières.**

La **CFE-CGC** a réclamé que soit maintenue, dans la mesure unilatérale (conséquence de la non-signature par les Organisations Syndicales) **la suppression de la 1ère tranche de l'enveloppe de frais** afin de donner aux jeunes entrants un peu plus de latitude.



Yannis
Couzin
yannis.couzin@axa.fr
06 81 27 61 35



Stéphane
Le Foll
stephane.lefoll@axa.fr
06 61 23 33 31



Stéphane
Samyn
stephane.samyn@axa.fr
06 44 22 10 58

STARLIGHT : LA TRANSFORMATION SE POURSUIT, LES DIFFICULTÉS AUSSI !

Sujet incontournable depuis plusieurs mois, Starlight continue d'alimenter de nombreuses remontées terrain.

Dès l'ouverture de séance, plusieurs Organisations Syndicales sont revenues sur les **difficultés rencontrées** par les équipes déjà déployées. La **CFE-CGC** a de nouveau relayé les constats qui remontent des inspections, des managers et désormais également des services clients.

Nous le rappelons une nouvelle fois :

La **CFE-CGC** n'est pas opposée à la modernisation des outils. Bien au contraire. Les évolutions technologiques sont nécessaires pour répondre aux attentes des clients et accompagner les transformations du métier.

Mais moderniser ne signifie pas complexifier.

Or les retours terrain font toujours apparaître des difficultés significatives :

- **Des formations** parfois jugées trop courtes au regard de la complexité de certains parcours,
- Une logique de fonctionnement qui **diffère fortement** des habitudes de travail construites depuis plusieurs années,
- **Une multiplication des manipulations** pour réaliser certaines opérations pourtant simples,
- Une **visibilité** encore **insuffisante** sur l'état réel d'avancement des demandes,
- Une gestion des dossiers qui **manque parfois de fluidité**,
- **Des difficultés d'interaction** entre les équipes commerciales et les services clients,
- Une **assistance** qui, malgré les efforts engagés, **ne répond pas toujours** aux besoins opérationnels rencontrés sur le terrain.

Les retours reçus montrent également que certains collaborateurs consacrent davantage de temps à comprendre les nouveaux mécanismes de fonctionnement qu'à exercer pleinement leur activité commerciale.

Plusieurs élus ont notamment souligné les difficultés rencontrées sur iPad, les incompréhensions liées aux notifications, ainsi que la complexité de certaines procédures de clôture de dossiers.

Ces remontées ne traduisent pas un rejet de l'outil. Elles expriment surtout une attente forte : disposer d'un environnement réellement simplificateur.

La Direction reconnaît que le pilote a permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration.

Trois priorités ont été mises en avant :

1- Renforcer la formation

Les futurs parcours de formation devraient accorder davantage de place aux gestes métiers du quotidien et aux manipulations concrètes de l'outil.

2- Améliorer la gestion des dossiers

Des ajustements sont annoncés concernant les échanges avec les services clients, le suivi des demandes et les mécanismes de clôture des dossiers.

3- Renforcer l'accompagnement

Des ressources supplémentaires ont été affectées à l'assistance et plusieurs dispositifs d'accompagnement individualisé ont été déployés.

> L'ANALYSE DE LA CFE-CGC :

Nous prenons acte de ces évolutions. Pour autant, les difficultés rencontrées aujourd'hui ne doivent pas être minimisées.

L'enjeu n'est pas seulement technique. Il est aussi humain, organisationnel et commercial.

Chaque minute consacrée à contourner un dysfonctionnement, rechercher une information ou comprendre un nouveau parcours est une minute qui n'est pas consacrée au client.

La réussite de Starlight ne pourra être mesurée qu'à une seule condition : que les salariés constatent eux-mêmes un gain réel dans leur activité quotidienne.

Nous continuerons donc à porter les remontées du terrain et à demander un suivi transparent des anomalies ainsi qu'un calendrier clair des évolutions attendues.

La CFE-CGC réclame une baisse de l'OMP pour les membres des pilotes



CONDITIONS DE TRAVAIL : UNE ALERTE SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Au-delà des statistiques habituelles sur les accidents du travail, la **CFE-CGC** a attiré l'attention sur une problématique de plus en plus présente : **les troubles TMS et notamment les pathologies lombaires et cervicales.**

Cette évolution interroge.

Les salariés AEP passent une part importante de leur activité en déplacement et sur les outils numériques en posture administrative en clientèle, au bureau et à leur domicile.

Cette accumulation de contraintes physiques mérite une attention particulière.

La **CFE-CGC** considère qu'il est impératif de poursuivre les réflexions engagées sur :

- Les équipements ergonomiques,
- Les aménagements possibles dans les véhicules,
- Les actions de prévention,
- Les dispositifs de prise en charge,
- La reconnaissance éventuelle de certaines pathologies professionnelles.



La santé des salariés constitue un investissement collectif. Elle mérite d'être traitée comme un enjeu stratégique et non comme un simple indicateur statistique.



La CFE-CGC demande à la Direction que dans ce contexte, elle mette en place l'intervention d'un ergonome du travail.



Didier Fumery
didier.fumery@axa.fr
06 08 54 30 82



Antoine Maiello
antoine.maiello@axa.fr
06 86 07 84 27



Laurence Torrossian
laurence.torrossian@axa.fr
06 84 98 79 46

CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE DE NAISSANCE : UN NOUVEAU DROIT QUI APPELLE À DE NOUVELLES GARANTIES



À compter du 1er juillet 2026, un nouveau congé supplémentaire de naissance permettra aux jeunes parents de bénéficier d'une période complémentaire pouvant aller jusqu'à **deux mois après une naissance ou une adoption.**

Cette avancée sociétale saluée par la **CFE-CGC** constitue une évolution importante dans la prise en compte de la parentalité.

Pour autant, son déploiement soulève plusieurs interrogations concrètes pour les salariés du réseau AEP.

La **CFE-CGC** a donc interrogé la Direction sur plusieurs points :

- Les modalités financières du dispositif,
- Les conditions de reprise d'activité,
- La préservation des portefeuilles commerciaux,
- Les conséquences sur les objectifs,
- L'organisation des remplacements,
- L'accompagnement des équipes concernées.

Cette réalité pose inévitablement la question de l'organisation du travail pendant ces périodes.

La Direction nous informe que ce congé supplémentaire n'est pas rémunéré par l'entreprise mais que les salariés concernés percevront les indemnités versées par la Sécurité sociale.

La Direction reconnaît également qu'une réflexion pourrait être engagée sur l'évolution de l'accord parentalité signé en 2014.



La **CFE-CGC** partage pleinement la nécessité d'actualisation de l'accord de parentalité d'AXA France.



Infos pratiques sur INAXA



RECONNAISSANCE : DES GESTES QUI COMPTENT !

Un échange a également porté sur les modalités de remise des **médailles du travail**.

Derrière ces distinctions se joue la **reconnaissance de parcours** parfois longs de vingt à quarante années de travail.

La **CFE-CGC** demande des pratiques hétérogènes en régions.

Certains salariés bénéficient d'une cérémonie officielle valorisant leur parcours.

D'autres reçoivent simplement leur médaille sans moment particulier de reconnaissance.

Dans un contexte où l'engagement, la fidélisation et l'attractivité deviennent des enjeux majeurs, chaque occasion de valoriser les parcours professionnels mérite d'être pleinement utilisée.

La reconnaissance ne passe pas uniquement par les dispositifs financiers.

Elle passe aussi par l'attention portée aux femmes et aux hommes qui font vivre l'entreprise au quotidien.



CONVICTION DE LA CFE-CGC

Notre priorité reste la même, moderniser les outils, faire évoluer l'organisation et accompagner les transformations sont des objectifs légitimes.

Mais ces évolutions ne peuvent réussir durablement que si elles s'appuient sur l'expérience de celles et ceux qui utilisent les outils au quotidien.

C'est le sens des interventions portées par la **CFE-CGC** lors de ce CSE.

Vos remontées nourrissent nos interventions. Continuez à nous solliciter.



LA MINUTE VERTE

«Chaque geste compte.»

Éteignez votre ordinateur au-delà d'heure de pause : en veille, il consomme encore 20% à 40% de sa consommation en marche.

Astuce : baisser la luminosité et le contraste, c'est mieux pour vos yeux et la planète.



Une équipe CFE-CGC AEP sur le terrain, dans toutes les régions, à votre disposition

